



**HAL**  
open science

## École doctorale de philosophie ED 280

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. École doctorale de philosophie ED 280. 2009, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. hceres-02035429

**HAL Id: hceres-02035429**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035429v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation  
de l'école doctorale n°280  
" Philosophie "  
de l'Université Paris 1 –  
Panthéon Sorbonne



mai 2009



# Contexte général

La visite a eu lieu dans des conditions excellentes avec la présence de l'ensemble des directeurs d'unité et la plupart des membres du conseil de l'école doctorale, ainsi que de nombreux doctorants.

Le directeur de l'ED a présenté de façon claire et structurée l'ensemble de l'activité de l'ED et les quelques difficultés rencontrées, pour lesquelles des solutions sont proposées dans le nouveau projet.

Le dossier est très bien présenté, même si l'on peut y regretter l'absence de perspective scientifique sur le fond, peut-être explicable par la richesse des activités des unités.

La discussion avec les doctorants a confirmé qu'il s'agit d'une école doctorale bien structurée et active, où les productions et opérations propres des doctorants sont vivement encouragées dans la mesure des moyens (encore insuffisants). Ils savent qu'ils sont dans une situation relativement privilégiée et savent profiter de l'interdisciplinarité, comme de l'ouverture internationale.

L'école doctorale de philosophie de l'Université de Paris 1 est en effet la seule école doctorale française entièrement consacrée à la philosophie et permet, à ce titre, une action cohérente et des interactions originales entre thématiques. Elle parvient à allier, ce qui est rare pour une ED, encadrement doctoral et travail de recherche. Elle a une visibilité unique dans le champ de la philosophie française, par cette monodisciplinarité et par la qualité de son recrutement.

Elle fédère un ensemble d'équipes de recherche de philosophie de grande qualité :

Deux UMR :

- L'UMR 8590, l'Institut d'histoire et de philosophie des sciences et des techniques (IHPST, CNRS-Paris 1- ENS).
- L'UMR 7062, « Centre d'histoire des sciences et des philosophies arabes et médiévales », (CNRS- Paris 7-Paris 1), ayant pour tutelle principale Paris 7, dont une composante intitulée « Centre de recherches sur la tradition de la pensée classique » relève de Paris 1 et de l'ED.

Trois EA :

- Centre d'histoire des systèmes de pensée moderne (CHSPM, EA 1451).
- Philosophies contemporaines (EA 3562).
- Centre d'étude des techniques, des connaissances et des pratiques (CETCOPRA, EA 2483).

Enfin le laboratoire Marin Mersenne pour les mathématiques, l'informatique et l'interdisciplinarité, U273, unité propre de l'Université Paris 1 qui développe des recherches sur les systèmes complexes, dont la place est plus difficile à déterminer.

L'école doctorale de philosophie peut se permettre, par la largeur de son champ de compétences et de ses effectifs, de développer et de soutenir des recherches diversifiées dans de nombreuses thématiques philosophiques.

Elle a néanmoins un certain nombre de thématiques privilégiées qui constituent le gros des sujets de thèse, et la cohérence de l'ED :

- Philosophie et histoire des sciences, logique (IHPST).
- Histoire de la philosophie (ancienne, arabe et latine : « traditions de la pensée classique » ; philosophie moderne : CHSPM).
- Philosophie du langage et de la connaissance et philosophie anglo-saxonne (« Philosophies contemporaines » équipe Expérience et Connaissance).
- Philosophie sociale, juridique et politique (« Philosophies contemporaines » équipe Normes, sociétés, philosophie).

D'autres thématiques plus spécifiques sont développées dans l'ED :

- Philosophie de l'art (« Philosophies contemporaines »)



- Sociologie et anthropologie des techniques (CETCOPRA).
- Au laboratoire Marin Mersenne : modélisation des systèmes complexes.

## Constats

### • Administration et moyens de l'ED

L'école doctorale dispose de locaux tout à fait appréciables pour ce genre de structure, même s'ils demeurent insuffisants pour ses effectifs :

Un bureau administratif situé 1 rue d'Ulm, 75005 Paris, (18 m<sup>2</sup>), ouvert au public du lundi au vendredi avec deux postes de travail équipés d'ordinateurs, téléphone, fax, imprimante et scanner et la possibilité de réunions en petit groupe. Un ingénieur d'études à plein temps assume la responsabilité administrative de l'ED.

Une salle de réunion (capacité d'environ 20 personnes), au centre Pierre Mendès France, 90 rue Tolbiac, 75013 Paris. Cette salle sert aux réunions de l'ED, et est mise à disposition des équipes d'accueil pour leurs réunions administratives et scientifiques.

Par contre, les doctorants se plaignent de l'absence d'un local spécifique où ils pourraient travailler, ceux des équipes étant bien sûr insuffisants à l'accueil des doctorants en grand nombre.

L'ED a un fonctionnement tout à fait satisfaisant, transparent et efficace.

On apprécie la gestion des fichiers de l'ED (fichiers électroniques) et ses espaces de communication et de valorisation.

Le site Web de l'ED est particulièrement bien fait et actualisé de façon constante et efficace. Il est clairement un outil majeur de gestion et d'information de l'école (<http://edph.univ-paris1.fr>). Les étudiants et l'ensemble des partenaires de l'ED y trouvent toutes informations utiles : description des équipes de rattachement des étudiants (avec lien vers les sites), liste exhaustive des directeurs de recherche (avec adresse et souvent page Web personnelle), textes réglementaires sur les ED, PV des réunions de l'école doctorale et du jury d'allocation, schéma des études doctorales, accueil des étudiants étrangers, formalités d'inscription en thèse et de demandes de dérogations pour réinscription, cotutelles, procédures allocations, liste des thèses soutenues en philosophie depuis 1993 (bientôt depuis la fondation de l'Université), annonces de soutenances...

On trouve notamment sur le site la revue « Philonsorbonne » en ligne qui est un instrument précieux de communication et de publication. Il s'agit d'une revue à comité de lecture qui paraît annuellement et publie essentiellement des articles de doctorants.

### • Bilan quantitatif

Le comité regrette que le rapport (à part dans les tableaux joints) ne fasse pas apparaître plus clairement la répartition entre unités, que ce soit pour les inscrits ou les soutenances de thèse.

Il y a 302 doctorants répartis comme suit :

- UMR 8590 : 56.
- UMR 7062 : 40.
- CHSPM EA 1451 : 45.
- Philosophies contemporaines EA 3562 : 145.
- CETCOPRA, EA 2483 : 16.



- Encadrement et suivi

La gouvernance de l'ED est ferme et éclairée. Ces qualités ont permis la mise en place de la plupart des nouvelles dispositions régissant les études doctorales. Certains progrès restent encore à faire, comme le projet l'exprime clairement.

Le recrutement des doctorants semble fonctionner. L'inscription est décidée par le directeur de l'école doctorale, après consultation de la commission des thèses, constituée de droit par l'ensemble des directeurs de thèse accrédités dans l'école doctorale.

Comme toutes les ED SHS, l'ED ne peut se permettre de limiter son recrutement aux thèses financées. Elle tente néanmoins d'augmenter régulièrement la proportion des allocataires, de diverses sources, parmi les doctorants.

L'ED de philosophie a disposé par an en moyenne, durant ce contrat, de : 7 allocations de recherche ordinaires, 2 à 4 allocations couplées, 1 à 3 allocations par contrat : DGA, INSERM, INRA, génopole de Lille, etc. Elle a obtenu aussi des financements par la mobilité internationale, les bourses de cotutelle de l'Université, et des bourses diverses de mobilité de la ville de Paris, de la région Ile-de-France. Des financements d'origine internationale sont aussi à signaler.

La proportion de doctorants financés est satisfaisante pour une ED en sciences humaines. De fait, ce sont les doctorants financés qui assurent une grande part de la visibilité et des activités de recherche non seulement des ED, mais des unités de recherche elles-mêmes. Au point qu'on peut se demander si les enseignants chercheurs et chercheurs, dans certaines équipes, ne se reposent pas excessivement sur les doctorants pour assurer l'activité scientifique.

L'ED n'a pu encore faire respecter de règle stricte limitant le nombre de thèses encadrées par chaque directeur de thèse. Une réflexion s'est engagée sur le sujet. A dater de 2009, l'ED appliquera les normes proposées par le collège des ED de Paris 1 et adoptées par le conseil scientifique de Paris 1 en octobre 2008, à savoir : maximum de 5 nouvelles inscriptions par directeur de thèse et par an dès 2009, et à compter de la rentrée 2013 le nombre maximum de thèses inscrites par directeur de thèse ne pourra excéder 15, ce qui est un chiffre relativement élevé.

Ces deux mesures prennent en compte, selon le directeur, les « flux » d'inscription et le « stock » de thèses en cours par directeur de thèse.

Il est à craindre que la possibilité d'inscrire de nouvelles thèses pour les directeurs déjà en large surplus (certains ont des chiffres proprement inacceptables) soit un handicap pour l'encadrement doctoral. En effet, même si une certaine tolérance est possible dans le cadre d'une ED très attractive, qui accueille une grande partie des doctorants de la région parisienne et au delà, il semble difficile d'assurer la qualité voire la réalité de l'encadrement doctoral au-delà de 10 thèses.

Par ailleurs, l'ED doit engager une réflexion sur la répartition des thèses entre HDR de l'UFR de philosophie, car certains directeurs sont effectivement surchargés, sur la répartition des thématiques de recherches dont certaines semblent saturées.

Le suivi des doctorants semble de qualité, du moins au niveau réglementaire.

Pour la durée des thèses, l'ED suit des procédures qui assouplissent les normes de l'arrêté de 2006 (3 ans durée maximale) et les adaptent au fonctionnement de la discipline comme à la situation de nombreux doctorants, enseignants ou contraints de travailler : reconduction sans discussion de l'inscription en 4e et 5e année si nécessaire, et dérogation au delà de 5 ans, l'étudiant présentant un dossier comportant l'état d'avancement de la thèse et l'avis du directeur de thèse.

Ces mesures, clairement insuffisantes pour assurer un vrai suivi et éviter les abandons, seront modifiées dans le nouveau contrat en fonction de dispositions adoptées par le conseil scientifique de Paris 1, avec production de données significatives et d'un argumentaire du directeur de thèse pour une inscription au-delà de la 5e année.

L'ED applique la charte des thèses de l'Université Paris 1 qui est satisfaisante, mais demande à être reformulée.



- Financement des thèses

La qualité du recrutement et le nombre important d'étudiants financés sont exceptionnels pour une ED « humanités ». Sa structure administrative est bien en place et opérationnelle.

Le conseil est composé en conformité à l'arrêté de 2006. Il se réunit au moins trois fois par an. Un procès-verbal de chaque réunion est largement diffusé par voie d'affichage et sur le site de l'ED. Le conseil a un bureau lequel assure visiblement le traitement des questions courantes et comprend, outre le directeur et des chercheurs et enseignants chercheurs, un représentant des étudiants.

L'admission des étudiants en thèse et les dérogations pour réinscription au-delà de 5 ans ont été déléguées à une commission des thèses dont le fonctionnement est en cours de réforme.

Pour l'attribution des allocations, le conseil d'ED réuni en formation plénière, fonctionne comme jury d'attribution. Ce jury semble fonctionner de façon satisfaisante, même si l'on peut être étonné que les étudiants en fassent partie avec voix délibérative. Par ailleurs, à la lecture des PV on peut avoir l'impression que la répartition des allocations ministère ne prend pas suffisamment en compte les financements obtenus par ailleurs (allocations ENS et autres sur contrat).

- Formation

On demande aux étudiants inscrits en doctorat un volume d'heures de formation doctorale de 90h au minimum sur trois ans. Les étudiants doivent valider ces heures par une procédure claire, faisant l'objet d'un enregistrement par le bureau de l'école doctorale dans un formulaire ad hoc.

L'étudiant dispose d'une grande latitude pour définir le contenu de « formation à et par la recherche ». L'étudiant doit attester d'enseignements ou activités de divers ordres (acquisition de compétences scientifiques, participation à des séminaires et journées d'études ...).

Un point faible de l'ED de philosophie est l'absence de formations proprement organisées et produites au sein de l'ED par les enseignants-chercheurs, pourtant en nombre suffisant, appartenant aux unités de l'ED.

L'avantage de la monodisciplinarité, mais aussi des nombreux aspects interdisciplinaires des recherches menées dans les unités, devrait conduire à une réflexion beaucoup plus développée sur des formations propres. Les séminaires pour doctorants, ou de doctorants, des équipes de recherche peuvent être validés pour cette formation, mais ne peuvent la constituer en tant que telle.

Par ailleurs, un point faible de la formation est aussi la part de formation à l'insertion dans l'environnement professionnel au sens large et pas seulement académique : doctorales, nouveau chapitre de la thèse. L'absence d'intérêt initial des doctorants de philosophie pour ces éléments de formation devrait susciter plutôt que décourager la volonté de l'ED de développer de telles initiatives, étant donné que l'insertion professionnelle en milieu académique (recherche et enseignement) n'est certainement pas assurée pour tous les docteurs issus de l'ED, même si la proportion est tout à fait encourageante.

L'ED de philosophie doit, sur ce point, améliorer aussi son annuaire de doctorants et ses enquêtes auprès des directeurs de thèse et docteurs. Des propositions sont faites en ce sens dans le projet.

- Ouverture nationale et internationale

On note une augmentation considérable du nombre des cotutelles depuis 2005. Les nombreux échanges avec l'étranger pour les enseignants-chercheurs et chercheurs des unités (recherche, jurys) ne doivent pas faire négliger la circulation des doctorants, même si c'est aux équipes d'assurer en partie le financement de ces déplacements.

L'organisation des cotutelles engage aussi des frais importants, qu'il s'agit de programmer et de réguler.

L'ED se distingue par son soutien systématique à la mobilité des doctorants pour participer à des congrès dans leur champ de recherche et a aidé un nombre important de doctorants.



On peut regretter, sur ce point, la réduction des crédits affectés à l'ED qui a frappé durement cette ligne dans la dernière année. Si cette pénurie est confirmée, il sera nécessaire de mettre en place une instance transparente de sélection des projets financés.

Il faudra également tenir compte, dans la répartition des missions, du nombre de doctorants inscrits dans les unités et des moyens de ces unités. Il faudrait un bilan plus précis et transparent des missions financées.

Un soutien aux publications internationales est assuré dans certaines équipes et devrait être généralisé sous forme de formation commune au sein de l'ED.

L'ouverture internationale est en bonne voie, mais insuffisante si on prend en compte le rayonnement de l'Université à l'étranger, et il y a peu de doctorants étrangers accueillis. Il serait souhaitable de développer les relations internationales et renforcer l'enseignement des langues.

## Projet

Le projet de l'ED, particulièrement clair, vise à corriger les problèmes rencontrés : meilleure intégration et coordination des équipes, amélioration du recrutement, meilleur encadrement.

Certaines unités le centre Marin Mersenne et le CETCOPRA n'ont pas assez d'activités communes avec les autres unités, notamment impliquant leurs doctorants.

L'ED doit jouer son rôle fédérateur de façon plus systématique, en évitant les effets de concurrence entre équipes.

Le recrutement doit être plus ciblé et il faut évaluer la capacité de l'étudiant à entreprendre une thèse. Sans exiger de financement systématique et intégral, l'ED doit prendre en compte les ressources (allocation, bourses de diverses natures, emploi rémunéré) permettant au candidat de s'engager dans un doctorat.

Sur ce point le projet, quoique satisfaisant doit néanmoins être affiné, notamment sur le nombre de nouvelles inscriptions pour les directeurs de thèses en très large surplus.

Le projet est insuffisant pour ce qui concerne le schéma général des études doctorales, qui doit être bien plus structuré (ECTS) et organisé en interne.

Par contre le projet vise explicitement à développer les actions concernant l'insertion professionnelle, ce qui devrait se faire assez naturellement dans le cadre de la réflexion sur le contrat doctoral.

## Conclusion

### ● Points forts :

- L'ED de philosophie possède une très grande visibilité disciplinaire et fédère des équipes de grande qualité. Les thématiques prioritaires sont ouvertes et bien délimitées et chacune des équipes d'accueil a une forte individualité.
- Un de ses atouts, outre la qualité intrinsèque des encadrants, est le recrutement des étudiants de l'Université Paris 1, les effectifs des étudiants de l'UFR qui fournissent une grande part des doctorants, et l'excellence du vivier master.



- Un autre en est la recherche systématique de financements, et le nombre important d'étudiants allocataires et financés à divers titres.
  - Un point fort est aussi l'implication des doctorants à tous les niveaux (organisation de la recherche, formation par la recherche, gestion).
  - La structure administrative est bien en place et opérationnelle, l'ED dispose de locaux et d'un personnel très compétent. Son site Web est excellent et régulièrement mis à jour.
  - L'ED dispose d'outils de communication et de valorisation (revue de l'école - *Philonsorbonne* et autres publications de doctorants).
  - Elle assure un bon suivi de la formation des doctorants (90h de formation) et de l'avancement des thèses, qui devrait encore s'améliorer grâce aux nouvelles mesures en cours.
  - Sa gouvernance paraît de grande qualité, que ce soit pour l'action de la direction et celle du conseil.
- Points faibles :
- On peut déplorer l'absence de formation doctorale propre à l'ED et structurée : les formations sont assurées par d'autres services de l'Université et par les équipes. Le projet est peu explicite à ce sujet.
  - On pourrait regretter, à ce niveau de qualité, l'absence d'une véritable politique scientifique (projet théorique) articulé sur l'ensemble des équipes ou du moins les plus centrales. Les opérations existent mais seulement à titre émergent. Du coup on note une disparité entre la visibilité scientifique des équipes d'accueil et des doctorants, et celle de l'école doctorale en tant que telle.
  - L'implication des enseignants-chercheurs est clairement à améliorer dans le fonctionnement quotidien de l'ED, notamment en comparaison de celle des étudiants sur lesquels une bonne part des activités repose.
  - La procédure d'attribution des allocations ministérielles, pour être plus équitable, ne devrait plus impliquer les doctorants (ou seulement à titre consultatif).
  - Les mesures pour améliorer l'encadrement doctoral sont insuffisantes ou trop légèrement appliquées (limitation du nombre de doctorants par encadrant, répartition entre encadrants).
  - A noter aussi, même si l'ED n'en est pas entièrement responsable :
    - L'insuffisance des locaux, surtout pour les doctorants qui manquent d'un endroit dédié pour leurs activités et séminaires.
    - L'insuffisance des financements, pour une ED de cette importance numérique et scientifique.
- Commentaire et recommandations :
- L'ED doit structurer la formation en philosophie au niveau D, ce qui est tout à fait possible pour une école monodisciplinaire.
  - Elle peut améliorer les relations entre équipes du point de vue doctoral et scientifique, et travailler à l'intégration de certaines équipes, isolées pour ce qui concerne les doctorants (Centre Mersene, CETCOPRA).
  - Elle doit réévaluer sa politique de nouvelles inscriptions en thèse afin d'éviter les cas de surcharge rendant l'encadrement problématique.
  - Il serait utile d'augmenter la périodicité de la revue des doctorants afin de pouvoir accueillir plus de publications (4 parutions par an ?) et réfléchir à d'autres supports.
  - L'ED peut largement améliorer la politique institutionnelle des relations internationales et le travail sur l'insertion professionnelle.
  - L'ED doit réexaminer le rôle des élus doctorants dans la distribution des allocations de recherche.
  - L'ED enfin doit se doter d'une salle de travail pour les doctorants.





# Notation

- Qualité de l'adossment scientifique (A+, A, B ou C) : A+
- Fonctionnement de l'ED (A+, A, B ou C) : A+
- Encadrement (N/HDR, durée des thèses, financements, etc.) (A+, A, B ou C) : A
- Suivi et insertion des docteurs (A+, A, B ou C) : A

NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) (voir hiérarchisation dans la note explicative ci-après) :  
A+



# Observations du président



Pas d'observations transmises par l'établissement.